

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Programme d'isolation des combles des bâtiments communaux

Séance du 26 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six février, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés avec pouvoir : MM. DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOUIIN Jacques), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. BARBARIN Daniel).

Mmes CARRARA Carole (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), GRITTI Delphine (pouvoir à M. PESENTI Philippe).

Membres absents excusés, sans pouvoir : BOURGEOIS Didier.

Membres absents : MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PETIT Odile, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme BERTHET Claire.

Soit : 39 présents, 4 pouvoirs.

M. le Maire rappelle que le SIEA s'est engagé dans la réalisation d'une opération de massification de l'isolation des combles perdus pour les bâtiments communaux et intercommunaux, appelée Isol'01.

En partenariat avec l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement, le syndicat a retenu l'offre proposée par CertiNergy, acteur historique du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), qui lie accompagnement technique et financement des travaux.

Pour la réalisation et le financement des travaux, deux choix sont offerts à la commune :

1. Soit une offre « clé en main » :

les travaux sont suivis et contrôlés par CertiNergy et réalisés par l'un de leur partenaire local. La collectivité paie uniquement le reste à charge, après déduction de la prime CEE

2. Soit une offre d'accompagnement :

un cahier des charges est mis à la disposition de la collectivité qui passe le marché de travaux et sélectionne son installateur afin que les travaux soient éligibles aux CEE. Une fois le chantier réceptionné, CertiNergy le fait contrôler et constitue le dossier de demande de CEE, le dépose auprès de l'administration puis reverse la prime à la collectivité.

Ces 2 propositions intègrent une pré-visite et un contrôle de 100% des travaux par un bureau de contrôle indépendants.

Une liste de 11 bâtiments équipé de combles perdus jugés source de déperdition énergétique a été transmis au syndicat dans le cadre de cette opération.

M. le Maire précise que, bien que bénéficiant d'une aide financière intéressante pour leur réalisation, les travaux d'isolation des combles représenteront un coût pour la collectivité et ne pourront peut-être pas se réaliser la même année.

M. le Maire propose au Conseil que la commune s'inscrive dans cette démarche d'isolation des combles des bâtiments communaux Isol'01 en retenant l'offre « clé en main » (les travaux sont suivis et contrôlés par CertiNergy et réalisés par l'un de leur partenaire local), et que le conseil l'autorise à signer la convention avec CertiNergy proposée par le SIEA.

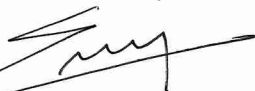
Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE** que la commune s'inscrive dans la démarche d'isolation des combles des bâtiments communaux Isol'01 ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec CertiNergy proposée par le SIEA ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
-

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,




Philippe EMIN.